



Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus

Distr. générale
18 mai 2020
Français
Original : anglais

Troisième session

New York, 20-24 juillet 2020

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Questions touchant aux problèmes découlant
de l'accumulation de stocks de munitions classiques
en surplus, compte tenu des échanges menés lors
des consultations ouvertes tenues en 2018 et en 2019**

Aperçu des principales considérations du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus créé en application de la résolution [72/55](#) de l'Assemblée générale

Document présenté au nom de la présidence¹

I. Aperçu des travaux

1. Pour faire suite à la demande que l'Assemblée générale a formulée dans sa résolution [72/55](#) intitulée « Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus », adoptée par consensus en 2017, le Secrétaire général a créé en 2020 le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus. Conformément à la demande de l'Assemblée, le Groupe a examiné les questions touchant aux problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus, compte tenu des échanges menés lors des consultations ouvertes tenues en 2018 et en 2019². Le rapport du Groupe devrait être transmis à l'Assemblée à sa soixante-quatrième session.

* [GGE/PACAS/2020/1/Rev.1](#).

¹ Le présent document n'est pas nécessairement représentatif des vues du Groupe d'experts gouvernementaux créé en application de la résolution [72/55](#) de l'Assemblée générale. Il résume la teneur des débats et des réflexions du Groupe selon le point de vue du Président et n'engage donc que ce dernier.

² Voir le document non officiel présenté par l'Allemagne sur les consultations qui se sont tenues au titre de la résolution [72/55](#) de l'Assemblée générale, disponible à l'adresse suivante : <https://unoda-web.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/2019/10/Informal-Non-Paper-presented-by-Germany-on-consultative-process-pursuant-to-GA-Res-72-55.pdf>.



2. Pour appuyer les préparatifs des débats du Groupe et pour donner suite à la résolution 72/55 de l'Assemblée générale, l'Allemagne a organisé une série de consultations ouvertes visant à examiner les problèmes multidimensionnels découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus, et en particulier la double difficulté que posent les explosions imprévues sur les sites de stockage de munitions et le détournement de munitions vers des destinataires non autorisés. Six consultations ont été tenues au Siège de l'Organisation des Nations Unies, en février, mars et octobre 2018 et en février, mai et septembre 2019. En outre, à l'appui de ces consultations, une série de séminaires thématiques a été organisée au cours de la même période par l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) afin de cerner les principaux enjeux relatifs à la gestion des munitions classiques et d'éclairer les processus connexes. Les séminaires visaient à faciliter le dialogue et à faire émerger des idées en vue d'accomplir des progrès aux niveaux national, régional et mondial³.

3. Le Groupe a tenu sa première session au Siège de l'ONU du 20 au 24 janvier 2020. Le coup d'envoi des travaux de la session a été donné par la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, Izumi Nakamitsu, qui a rappelé l'engagement du Secrétaire général à l'appui des mesures prises au niveau national et régional pour remédier à l'accumulation excessive et à la mauvaise gestion des stocks d'armes, conformément à l'action 22 définie dans son programme de désarmement, intitulé « Assurer notre avenir commun : un programme de désarmement ».

4. À sa première session, le Groupe a élu à l'unanimité son président, Marcus Bleinroth (Allemagne), adopté son ordre du jour, pris note de son calendrier établi à titre indicatif et examiné ses méthodes de travail. Conformément à la pratique établie, il a décidé de travailler sur la base du consensus et a accueilli favorablement les présentations d'experts externes sur des sujets présentant un intérêt particulier pour ses travaux. S'inspirant des sujets issus des consultations organisées par l'Allemagne tout au long de 2018 et de 2019, ainsi que des débats tenus aux niveaux régional et sous-régional à l'appui de ces consultations, les experts ont entamé une réflexion approfondie sur les questions de sûreté et de sécurité de la gestion des munitions classiques. Le Groupe a engagé des discussions pour cerner les principaux enjeux, et notamment pour comprendre les processus existants relatifs à la gestion des munitions classiques, en vue de déterminer les domaines dans lesquels des progrès pourraient encore être réalisés.

5. À défaut de pouvoir se réunir comme prévu à Genève lors de la session officielle en raison des risques posés par la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19), les membres du Groupe qui étaient en mesure de le faire ont participé à des discussions informelles et virtuelles du 20 au 24 avril 2020 via la plateforme de visioconférence de l'ONU afin de maintenir la dynamique engagée et de poursuivre les travaux relatifs à l'établissement d'un rapport final. Les sessions informelles et virtuelles ont permis de faire avancer les discussions dans le cadre du mandat du Groupe, en vue de formuler des recommandations spécifiques destinées à être examinées par l'Assemblée générale. Ces échanges virtuels portaient principalement sur un document établi par le Président, dans lequel celui-ci présentait les principaux domaines faisant l'objet d'un large consensus à l'issue de la première session, notamment certains éléments liés à la gestion des munitions classiques et les principaux risques en matière de sûreté et de sécurité. Le Président a également présenté pour examen un document dans lequel il esquissait une approche possible

³ Ibid. Par ailleurs, les rapports issus de la série de séminaires organisés par l'UNIDIR, disponibles en anglais, en espagnol et en français sur le site Web de l'Institut, donnent une vue d'ensemble des principales conclusions et délibérations (voir www.unidir.org/publications).

pour la mise au point d'un cadre à plusieurs niveaux consacré à la gestion des munitions classiques.

6. Pour appuyer les travaux du Groupe, les experts ont été invités à soumettre des documents de travail sur des questions présentant un intérêt particulier pour les délibérations. Plusieurs documents de travail ont ainsi été soumis par des experts, portant notamment sur la pérennité de la coopération et de l'assistance visant à assurer la sûreté et la sécurité de la gestion des munitions⁴. D'autres abordaient la question des priorités régionales et nationales dans le contexte du mandat du Groupe et de la résolution 72/55 de l'Assemblée générale⁵. Le Président a établi deux documents de fond, à la demande des experts, pour appuyer l'examen par le Groupe des principales questions soulevées lors des discussions de la première session, à savoir la typologie du détournement (GGE/PACAS/2020/3) et les cadres existants applicables aux munitions classiques (GGE/PACAS/2020/4). En amont de la première session du Groupe, le Secrétariat a dressé une vue d'ensemble de l'historique de la question des munitions classiques sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies (GGE/PACAS/2020/2).

7. Sans préjuger de toute décision future et finale du Groupe, on notera les éléments ci-après, qui constituent les principales considérations du Groupe à ce jour. Ces domaines, qui font l'objet d'un large consensus, sont récapitulés afin de donner à l'ensemble des États Membres une idée de la teneur des délibérations, en vue de la poursuite des débats de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session, conformément à sa résolution 74/65.

II. Examen des problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus

8. Conformément à son mandat, le Groupe a examiné de près la question des munitions en surplus. Il a constaté qu'une mauvaise gestion des stocks de munitions avait tendance à contribuer à l'accroissement des stocks de munitions en surplus et, en outre, que ces lacunes en matière de gestion avaient généralement des répercussions sur l'ensemble des stocks nationaux et pas seulement sur les surplus. Cet état de fait est particulièrement prononcé dans les situations de conflit et d'après-conflit, dans lesquelles les États font souvent face à une multitude de difficultés, à des priorités divergentes et à un manque de capacités institutionnelles.

9. Le Groupe a pris note de la conclusion à laquelle est parvenu son prédécesseur, le Groupe d'experts gouvernementaux de 2008 chargé d'examiner les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus, à savoir qu'une sécurité physique insuffisante et une gestion inefficace des stocks contribuent

⁴ Voir le document de travail présenté par l'Autriche, le Monténégro et la Suisse, intitulé « Sustainability of cooperation and assistance in the safe and secure management of ammunition » (Pérennité de la coopération et de l'assistance visant à assurer la sûreté et la sécurité de la gestion des munitions), disponible à l'adresse suivante : <https://unoda-web.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/2020/01/GGE-Working-paper-Sustainable-Cooperation-and-Assistance-Switzerland-Austria-Montenegro-January-20201.pdf>.

⁵ Voir le document de travail présenté par le Mexique, intitulé « Input to the process derived from UNGA resolution 72/55 » (Contribution aux consultations découlant de la résolution 72/55 de l'Assemblée générale), et celui présenté par le Ghana, intitulé « Towards the Group of Governmental Experts Meeting on Ammunition: Priorities for ECOWAS Member Countries » (À l'approche de la réunion sur les munitions du Groupe d'experts gouvernementaux : priorités des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), disponibles, respectivement, aux adresses suivantes : <https://unoda-web.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/2019/09/MEX-Input-on-resolution-72-55-ammunition.pdf> et <https://unoda-web.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/2020/01/GGE.Ghana-working-paper-11.pdf>.

aux problèmes d'intérêt international suivants : a) le stockage de munitions inutilisables, qui font peser un risque d'explosion sur les infrastructures nationales, les populations civiles et l'environnement ; b) le détournement de stocks insuffisamment sécurisés, qui permet aux groupes criminels, insurgés et terroristes et à d'autres acteurs non étatiques non autorisés de se fournir en munitions (voir [A/63/182](#)).

10. Le Groupe s'est également penché sur la façon dont les problèmes de sûreté et de sécurité associés aux munitions classiques dépassent le seul cadre des installations de stockage nationales, dans la mesure où ces problèmes se posent tout au long du cycle de vie des munitions, de leur fabrication à leur élimination ou à leur utilisation.

III. Approches fondées sur la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie et sécurité de la chaîne d'approvisionnement

11. Le Groupe a constaté que, pour s'acquitter efficacement de son mandat, il devait procéder à un examen approfondi des risques en matière de sûreté et de sécurité. À cet égard, il s'est référé au préambule de la résolution [72/55](#) de l'Assemblée générale, dans lequel les risques posés par les explosions imprévues et les détournements sont mis en évidence.

12. Le Groupe a souligné qu'il importait de s'attaquer aux problèmes de sécurité associés aux munitions classiques dans les situations de conflit comme dans les autres situations, en particulier les problèmes que posait le détournement. Il a mis l'accent sur les questions de sécurité dans l'idée d'étendre les progrès déjà réalisés dans le domaine de la sûreté, notamment l'élaboration des Directives techniques internationales sur les munitions.

13. Afin de structurer ses discussions, analyses et recommandations sur les questions de sûreté et de sécurité, le Groupe a réfléchi à un modèle de gestion des munitions propre à réduire à la fois les risques de sécurité liés à la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie et ceux pouvant apparaître à n'importe quelle étape de la chaîne d'approvisionnement.

14. L'examen de chacun de ces ensembles de risques a permis au Groupe de recenser les nombreuses mesures de renforcement de la sécurité qui devraient être envisagées à différents stades du cycle de vie des munitions classiques ou à différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement.

IV. Examen des cadres existants en matière de munitions

15. Le Groupe a noté que, dans le cadre des consultations organisées en application de la résolution [72/55](#) de l'Assemblée générale, des échanges constructifs avaient eu lieu sur la manière dont les munitions classiques étaient abordées dans les cadres existants. En outre, les séminaires organisés par l'UNIDIR avaient été l'occasion d'examiner le champ d'application des cadres existants⁶.

16. Le Groupe a débattu du fait que, bien que des dispositions relatives aux munitions existent dans différents cadres internationaux, régionaux et sous-régionaux, ces dispositions sont limitées, non seulement en ce qui concerne leur champ d'application matériel, leur validité tout au long du cycle de vie des munitions

⁶ UNIDIR, « Principaux enjeux et processus relatifs à la gestion de munitions classiques : rapport du troisième séminaire thématique », 2019.

et leur portée géographique, mais aussi en ce qui concerne le taux d'adhésion dont elles bénéficient (voir GGE/PACAS/2020/4). Il a noté que les munitions classiques ne faisaient pas l'objet d'un cadre multilatéral global politiquement ou juridiquement contraignant qui régleme les questions relatives à la gestion efficace et sûre des munitions classiques, notamment la sécurité de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des stocks et la surveillance des détournements.

17. Le Groupe, qui a lui-même atteint la parité, s'est penché sur les liens entre le genre et la gestion des munitions. Il a également noté que l'Assemblée générale, dans sa résolution 74/65, s'était dite consciente qu'il importait d'encourager aussi bien les femmes que les hommes à intervenir dans les pratiques et les politiques de gestion des munitions.

V. Cadre global de gestion des munitions s'étalant sur plusieurs niveaux

18. Le Groupe continue de réfléchir à la façon dont un cadre global de gestion des munitions pourrait être structuré afin d'être le plus utile possible à la communauté internationale. Il a également envisagé la possibilité d'élaborer des directives opérationnelles sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et la surveillance des détournements. Il a souligné que la coopération et l'assistance internationales étaient au cœur de la question des munitions classiques en général et de la mise en œuvre d'un tel cadre.

19. En vue de l'éventuelle mise en place d'un cadre global portant exclusivement sur les munitions classiques, le Groupe a examiné divers cadres et processus existants qui pourraient contribuer à la sûreté, à la sécurité et à la durabilité de la gestion des munitions. Il a noté que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le programme de désarmement du Secrétaire général pouvaient servir de cadres de référence pour la promotion de la sécurité et de la sûreté des munitions. Il a également étudié la façon dont des programmes de gestion des munitions pourraient être intégrés dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.